



Rejoindre ma famille en France

Par **Kimouche**, le **28/03/2017** à **02:54**

Bonsoir

Je souhaiterais me renseigner si je peux rejoindre mes soeurs et mon frère qui tous résident en France et qui ont tous la nationalité française. Ils sont tous mariés, parents, et salariés. En ce qui me concerne j'habite en Algérie, je suis mariée et mère de 4 enfants.

Il est à noter que je suis journaliste et j'ai déjà travaillé chez France 2 comme journaliste reporter par correspondance accréditée par l'état algériens et cela pendant 2001 jusqu'au 2003.

Pourrais je avoir une orientation ou conseils pour la possibilité de rejoindre mes 3 soeurs et mon frère afin de bénéficier moi mon mari et mes enfants des mêmes avantages

Merci infiniment d'avance

Par **amajuris**, le **28/03/2017** à **12:06**

bonjour,

merci de votre franchise, en fait si vous voulez venir en France, ce n'est pas uniquement pour retrouver vos frères et soeurs mais obtenir les avantages de la vie en France.

Je vous conseille de vous adresser à un consulat de France en Algérie en indiquant vos liens familiaux avec vos frères et soeurs français vivant en France.

salutations

Par **Kimouche**, le **28/03/2017** à **12:57**

Bonjour,

Merci pour votre réponse et votre réactivité

En effet c'est afin de bénéficier des avantages et du système français afin d'offrir une meilleure éducation pour mes enfants qui vont très vite s'intégrer si cela venait à se concrétiser étant donné qu'ils sont jeune : 7, 10, 12 et 13 ans et qui parlent déjà tous le français ainsi que le kabyle qui est notre langue maternel et l'arabe.

Cependant cela ne réponds pas à ma question sur le faite de oui ou non je peux avoir des chances de réalisé mon but qui s'avère être mon rêve et celui de ma famille ainsi que de mes soeurs et frère.

Je vous remercie énormément encore une fois

Bien à vous

Par **amajuris**, le **28/03/2017** à **13:43**

seul le consulat de france peut vous répondre si vous avez des chances ou pas de bénéficier des avantages et du système français en fonction de votre situation en algérie et des liens que vous avez avec votre famille en france.

il appartient à la république algérienne démocratique et populaire, état souverain, d'offrir la possibilité d'avoir une meilleur éducation, à ses citoyens, ce n'est pas le rôle de la france de suppléer aux carences éventuelles de votre pays en ce domaine.

en outre, si vous êtes journaliste, vous ne pouvez ignorer que l'europe est confrontée à un afflux massif de migrants en provenance d'afrique, qui sont doute dans des situations plus critiques que la vôtre, pour y chercher également des meilleurs conditions de vie.

Par **Kimouche**, le **28/03/2017** à **16:20**

Ok, merci pour votre retour

Bien cordialement